



Course de la Solidarité à Prêles

PARTENAIRES COMMERCIAUX

Dès la première édition en 2011, le Comité de la CdIS (Course de la Solidarité) a défini sa stratégie de sponsoring et il a, entre autres, créé un plan financier qui inclut plusieurs domaines de recherche.

Par « Partenaires commerciaux », il faut comprendre un apport financier en faveur de la CdIS par des personnes, des entreprises, des commerces, des sociétés, des institutions ou des associations (liste non exhaustive) qui fournissent une prestation, payante ou non.

En règle générale, les organisateurs concluent un contrat (oral ou écrit) avec les fournisseurs ou les prestataires de services.

Cela concerne en particulier l'infrastructure, le ravitaillement, la subsistance, les encadrements sportif, logistique, médical, administratif, sécuritaire et médiatique.

Toute prestation fournie, qu'elle soit payante, gratuite ou bénévole, est enregistrée dans la comptabilité de la course.

De plus, en guise de publicité pour les fournisseurs ou les prestataires de services, le Comité établit un récapitulatif sous forme d'affiche placardée dans la halle polyvalente de Prêles le jour de la course. Les raisons sociales (ou les noms), avec les logos respectifs, sont ainsi portés à la connaissance du public.

Vous trouverez un exemple d'affichage en cliquant [ici](#).

Le Comité remercie sincèrement tous les partenaires commerciaux qui, au fil des ans, apportent le soutien qui lui permet de bénéficier de leurs compétences, de leurs expériences ou de leur savoir afin d'assurer une organisation optimale de l'événement.